



Voter, mode d'emploi

1) Le matériel de vote



L'enveloppe de transmission aller-retour (grise)

C'est par elle que le matériel de vote officiel vous parvient à domicile

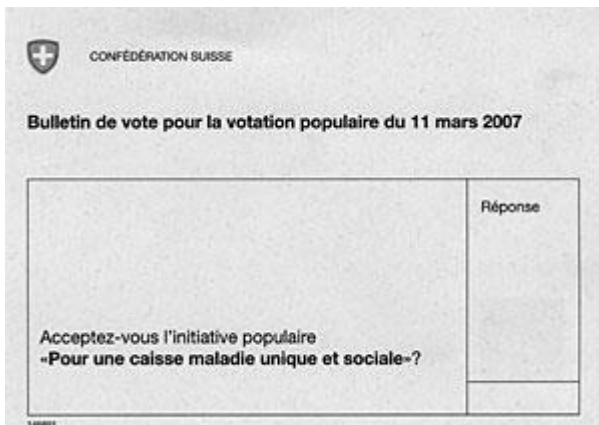
C'est aussi par elle que vous pourrez retourner votre vote si vous voulez voter par la poste, ou déposer votre vote dans la boîte aux lettres communale.

ATTENTION: lisez les explications ci-dessous pour l'ouverture de l'enveloppe.



La carte de vote (à usage unique)

C'est le document qui atteste de votre qualité d'électeur.

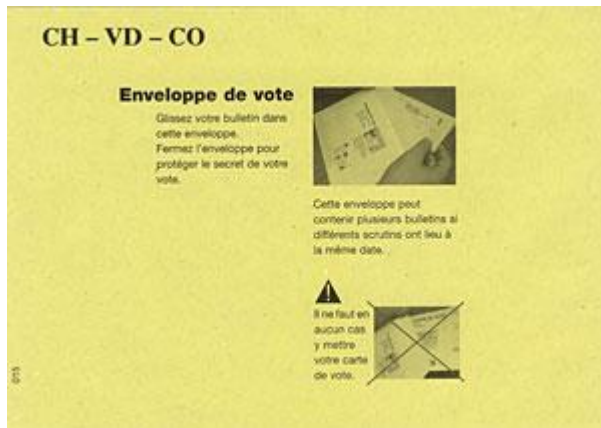


Le bulletin de vote ou le bulletin électoral

C'est le support sur lequel vous pouvez exprimer votre vote ou vos suffrages en cas d'élection.



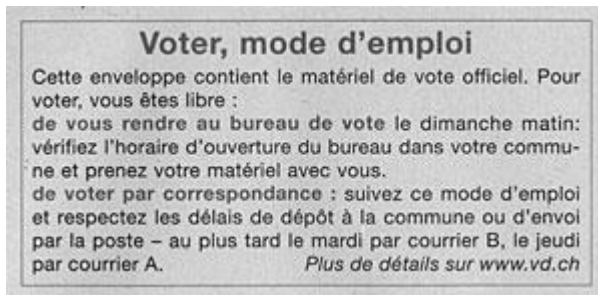
Commune de Crans-près-Céligny



L'enveloppe de vote jaune (unique)

Elle est destinée à contenir votre bulletin (ou vos bulletins si plusieurs opérations de vote ont lieu en même temps) et à protéger le secret de votre vote.

2) A la réception de votre matériel



Lisez attentivement les instructions au dos de l'enveloppe de transmission avant de l'ouvrir.

2.1- ATTENTION:

Ne déchirez pas l'enveloppe.



2.2- Ouvrez l'enveloppe par la languette!

Ainsi, vous pourrez la réutiliser pour renvoyer votre vote à la commune.





Commune de Crans-près-Céligny

3) Préparer la carte de vote

3.1- Prenez la carte de vote



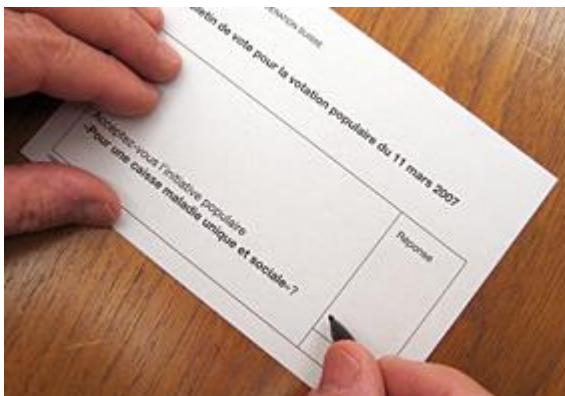
Détachez le volet de transmission (qui n'est plus utile) après avoir pris note des informations qui figurent au dos.



2- Inscrivez votre date de naissance complète (jour - mois - année).

Signez.

4) Voter



4.1- Remplissez le bulletin de vote ou le bulletin électoral (pas plus d'un bulletin par scrutin).



Commune de Crans-près-Céligny



4.2- Glissez le(s) bulletin(s) dans l'enveloppe de vote jaune.
Fermez l'enveloppe de vote jaune pour protéger le secret de votre vote.

5) Voter par correspondance



5.1- Prenez l'enveloppe de transmission
Glissez-y d'abord l'enveloppe de vote jaune puis la carte de vote qui doit se trouver devant (et en aucun cas dans l'enveloppe de vote).

5.2 - Vérifiez l'adresse du Greffe dans la fenêtre de l'enveloppe.

5.3- Fermez l'enveloppe de transmission.
Affranchissez l'enveloppe pour la poste si vous ne la déposez pas dans la boîte à votations communale.





Commune de Crans-près-Céligny

Attention aux délais: si vous votez la dernière semaine, il faut poster votre enveloppe au plus tard:

- le mardi par courrier B
- le jeudi par courrier A



Attention, il est possible d'amener votre enveloppe directement dans la boîte aux lettres de la commune prévue à cet effet.

6) Voter au bureau de vote

Le dimanche matin du scrutin exclusivement. **Les votes sont pris en compte jusqu'à 11h ce jour-là.**

Matériel à prendre avec soi

- **La carte de vote** (indispensable)
 - L'enveloppe de vote **jaune**
 - Le(s) **bulletin(s) de vote ou électoral (aux)**
-
- Le local de vote se situe à l'administration communale, rue du Grand Pré 25
 - Il est ouvert le dimanche du scrutin de 10 à 11h.